

Éloge du coquelicot

Quel symbole plus étrange que le coquelicot repris par les « défenseurs » d'une agriculture saine et révolue ?

D'abord la fleur n'a pas disparu, loin de là, les clichés des agriculteurs en témoignent. Mais surtout, elle est dangereuse et d'ailleurs sa présence dans des cargaisons est source de refus.

Les mêmes qui un jour refusent « tout risque de danger potentiel », se font l'éloge d'un nuisible le lendemain.

Mais le joli coquelicot évoque une campagne fantasmée où les considérations économiques, et même sanitaires, n'ont pas leur place.

Au diable la raison, parlons à l'émotion ! Le lobby bobo bio l'a bien compris.

Le chiffre du mois

+133 %, c'est l'augmentation des imports de soja américain par l'UE, conséquence du conflit sino-américain

MARCHÉ

BLÉ, MAÏS : LE GRAND ÉCART !

Les récoltes ont débuté sur l'hémisphère nord et la fin de campagne s'annonce cette année bien particulière. Les marchés mondiaux sont tiraillés entre une récolte de blé russe rognée et une production prévisionnelle de maïs toujours plus élevée. Depuis l'envolée des prix des céréales de cet été, le différentiel de prix entre le blé et le maïs est important. Cet écart favorise naturellement la demande en maïs qui, avec des prix plus bas, s'avère compétitif dans les rations animales.

Ainsi, sur le marché à terme européen, l'écart de prix entre les deux céréales est aujourd'hui de 25 €/t à la faveur du blé. Mais sur le marché mondial, l'écart est beaucoup plus important. Aux USA par exemple, il atteint près de 60 \$/t !

Des prix US en berne

Début septembre, les maïs américains se vendaient comme des petits pains, les importateurs profitant des prix extrêmement bas du marché aux États-Unis. Ces prix sont d'ailleurs tellement bas, qu'ils pourraient aboutir au déclenchement de droits de douane sur l'UE. Le prix CAF du maïs US importé à Rotterdam frisait en effet les 150 €/t ces derniers jours, et si cela continue (et atteint 152 €/T), des droits de douane à l'importation du maïs seraient déclenchés pour le maïs à destination de l'Union Européenne. Affaire à suivre dans les prochains jours.

Quelles perspectives pour l'UE ?

Cette situation plaide pour une nouvelle hausse des importations de maïs issu des pays tiers par l'UE. Au 25 septembre par exemple, les cotations départ Sud-Ouest équivalent au prix rendu utilisateur nord Espagne pour du maïs d'origine Mer Noire.

Tôt ou tard, les prix des diverses origines devraient se rapprocher sur le marché européen, et il faut espérer que les prix du blé puissent tirer ceux du maïs à la hausse. Rappelons pourtant que, cette année comme l'an passé, le contexte mondial est à la baisse des stocks, avec une consommation qui dépassera la production de 29 Mt en 2018-2019 (35 Mt en 2017-2018).

UNE CAMPAGNE DE PRODUCTION ATYPIQUE

Excès d'eau au printemps et retard des semis dans le sud-ouest, interminable sécheresse estivale : l'année 2018 démontre une fois de plus l'importance de l'eau pour garantir la production française. Il y aura en moyenne 30 quintaux / hectare de différence, entre les maïs irrigués et les autres maïs cette moyenne cache la réalité : l'écart est largement supérieur dans les zones les plus sèches. Autre fait marquant, l'avance de presque tous les maïs en particulier en Rhône-Alpes, Alsace, Bretagne Normandie, Pays de Loire, Centre IDF et Poitou-Charentes. Les grains seront donc récoltés à faible humidité dans ces zones. Quant aux maïs du Sud-Ouest, ils ont partiellement rattrapé leur retard.

Les récoltes sont en cours et il est trop tôt pour arrêter un rendement national mais ce dernier devrait avoisiner le 92-93 quintaux / hectare grâce à de bons rendements en maïs irrigué (sauf pour le sud de l'Aquitaine). La campagne d'irrigation s'est en effet bien déroulée avec peu d'arrêtés de restriction (à l'exception du Puy-de-Dôme) compte-tenu de l'importance des pluies hivernales et printanières qui avaient permis de remplir les nappes et les rivières.

En maïs fourrage, les récoltes se terminent. Démarrées très tôt début août en Normandie-Picardie elles sont déjà ensilées dans le quart nord-ouest. Sans surprise, la sécheresse a affecté les rendements, favorisant des transferts de cultures destinées à la récolte en grain vers une récolte en ensilage sur près de 50 000 ha en particulier à l'Est et en Pays-de-Loire.

GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU...

...AGRICULTURE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les assises de l'eau ont été lancées le 24 avril 2018, leur objectif initial concernait la rénovation des réseaux pour une eau de qualité. Elles se déroulent en deux séquences.

Des réflexions sur la gestion de l'eau

La première s'est déroulée au mois de juillet et s'est concentrée sur la relance des investissements et le renouvellement des réseaux d'eaux et d'assainissement.

La seconde séquence, en cours jusqu'au mois de novembre, doit traiter les aspects qualitatifs et quantitatifs des ressources en eau. Le cadre annoncé est d'aider les territoires à être plus résilients au changement climatique.

Cette deuxième séquence porte une ambition déclinée sous trois axes : économiser, protéger, partager. La mobilisation de la ressource par le stockage n'est malheureusement pas annoncée dans les ambitions. Au contraire, il s'agit, pour les pouvoirs publics, de promouvoir la réduction des utilisations et le partage de l'eau pour respecter les écosystèmes, en particulier les zones humides et les rivières.

Les assises de l'eau se déroulent dans un contexte dense d'initiatives sur la question de l'eau : - le rapport du député Adrien Morenas, au nom de la commission du développement durable de l'Assemblée Nationale, - le rapport du Préfet Pierre-Etienne Bisch suite aux travaux de la cellule d'expertise des projets de territoire, - les redevances - la loi de finance 2018.

Et toujours pas d'action

Le rapport du préfet Pierre-Etienne Bisch doit orienter la méthode d'instruction des projets de territoire. Le mardi 25 septembre François de Rugy et Stéphane Travert ont annoncé leur volonté d'encourager les projets de territoires, s'appuyant sur le rapport de la cellule d'expertise menée par le Préfet Bisch. Après trois étés secs et tout particulièrement cette année, l'AGPM et Irrigants de France attendaient une véritable ambition pour protéger notre agriculture en s'adaptant au changement climatique. Nous en sommes très loin et dénonçons un manque d'ambition face aux enjeux du changement climatique. En effet, les projets de territoires, mainte fois appelés de nos vœux, ont un objectif clair : s'adapter au changement climatique en facilitant le recours au stockage de l'eau. Mais dans l'état actuel des choses, le stockage se trouve confronté à des contraintes telles que la réalisation de retenues est compromise.

Encore des études et des bilans !

Les producteurs ont besoin de visibilité alors que le gouvernement crée encore davantage d'incertitude en remettant en question les volumes prélevables : un dossier très instruit et récemment accepté par tous les acteurs. Pourquoi déstabiliser des relations désormais pacifiées grâce aux organismes uniques ?

Les ministres commandent de plus un bilan des retenues d'eau et de leur usage alors que l'urgence est d'avantage aux solutions qu'aux études. Quant au centre de ressources sur les économies d'eau et la gestion quantitative de la ressource, nous l'invitions à se rapprocher de la profession qui a des résultats à faire valoir : leurs efforts ont permis d'économiser 30 % des volumes d'eau d'irrigation en 10 ans. Accumuler du savoir et de l'expertise, nous y sommes également attachés. Mais au service de la préservation de l'eau pour l'agriculture et les autres usages.

La France ne manque pas d'eau et des inondations font régulièrement des dégâts tout comme les sécheresses estivales. Le stockage de l'eau est assurément la meilleure réponse alors qu'il apparaît peu dans le rapport et toujours avec beaucoup de méfiance. Il est encore temps de réagir et la seconde phase des assises de l'eau est peut-être une nouvelle chance à saisir... au plus vite.

LOI DE FINANCES 2019

SUPPRESSION DU TO/DE INSCRITE AU PROJET

Le projet de loi de Finances 2019, présenté le 24 septembre en Conseil des Ministres, prévoit la suppression de l'exonération « Travailleurs Occasionnels Demandeurs d'Emploi » (TO-DE) à compter du 1^{er} janvier 2019. Une mesure qui confirme les annonces de cet été et qui ne s'inscrit que dans une logique budgétaire de réduction des dépenses. Cette mesure permet au Gouvernement d'afficher une baisse du budget du Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation de 272 M€. Mais elle augmentera fortement le coût de la main-d'œuvre occasionnelle, et ce d'autant plus qu'elle se cumule à la perte du CICE déjà actée. Le surcoût pour les multiplicateurs de semences serait de 1,25 €/h, soit plus de 3 M€ pour la production de maïs semence française. L'annonce récente du Premier Ministre, le 19 septembre à la Convention APCA, d'un renforcement du dispositif général d'exonération de charges patronales dès le 1^{er} janvier 2019 pour la production agricole uniquement n'est pas à la hauteur des enjeux. L'AGPM alerte le Gouvernement depuis des mois sur les conséquences de cette mesure pour la production de semences de maïs et a notamment mobilisé son réseau dans le cadre de la mobilisation nationale du 24 septembre, en lien avec FNSEA et JA.

Pour l'AGPM, les charges patronales pour les employeurs de main-d'œuvre occasionnelle ne doivent pas augmenter en 2019. La mobilisation se poursuivra dans les prochaines semaines en étudiant tous les « dispositifs alternatifs » au TO/DE si besoin, comme s'est déclaré prêt à le faire le Ministre de l'Economie et des Finances le 20 septembre.

L'Histoire du maïs racontée par Nota Bene

A grand renfort d'humour et d'anecdotes, le grand viking du net entend bien faire aimer l'Histoire grâce à sa chaîne Nota Bene (800 000 abonnés). Nous lui avons confié le soin de réaliser une vidéo dédiée à l'histoire du maïs. Benjamin Billaud propose un voyage de l'Amérique des mayas à l'occident, détruisant certaines idées reçues sur la céréale et montrant l'origine lointaine des critiques. La vidéo se termine dans une exploitation d'aujourd'hui, par le témoignage de David Forge, youtubeur de « la chaîne agricole ».

À retrouver sur : <https://youtu.be/fzbywrr0ML0>

PHOTOGRAPHIEZ VOS RÉCOLTES DE MAÏS ET GAGNEZ VOS SEMENCES

« Mon sol, mon maïs grain et moi », c'est la nouvelle page Facebook lancée il y a un mois (par la FNPSMS, l'UFS et le GNIS) et qui raconte de belles histoires de réussites d'agriculteurs aux profils variés.

A l'occasion du lancement de cette page, nous vous proposons de participer à un concours photos consacré à la récolte du maïs. A gagner : le remboursement de vos prochaines semences de maïs (jusqu'à 2000 € de remboursés). Rendez-vous sur la page du 26 septembre au 17 octobre 2018.

TERRES DE PARTAGE : LES CÉRÉALES À L'HONNEUR SUR FRANCE 2

Suite au succès de la saison 1 qui a réuni 7,5 millions de téléspectateurs, Passion Céréales s'est de nouveau associée à France 2 pour une nouvelle saison de Terres de partage. Diffusé chaque samedi et dimanche du 8 septembre au 2 décembre 2018, vers 12h55, ce programme court poursuit son voyage à la découverte des initiatives collectives du monde agricole et de ses filières. Au total, 19 nouveaux épisodes racontent de belles histoires dans lesquelles les céréales gardent une place majeure. Retrouvez les épisodes en replay sur la chaîne Youtube de Passion Céréales.

CONGRÈS DU MAÏS À MULHOUSE LES 21 ET 22 NOVEMBRE



Diversité et durabilité des territoires maïs, sera le thème du prochain Congrès du maïs 2018 qui se déroulera au Parc Expo de Mulhouse, les 21 et 22 novembre 2018. Cet événement annuel de la filière maïsicole regroupe l'Assemblée Générale de l'AGPM et de ses sections : AGPM maïs semence et Irrigants de France, l'Assemblée de la section maïs de l'UFS (Union Française des Semenciers) et de la FNPSMS (l'interprofession de la Production de Semences de Maïs et de Sorgho), sans oublier l'Assemblée des anciens du maïs.

Contact : sophie.bertrand@agpm.com

BILAN FRANÇAIS DU MAÏS

Ressources et utilisations au 1^{er} AOÛT 2018
CAMPAGNE 2017/2018

FRANCEAGRIMER 1000T	situation au 01/08/18	situation au 01/08/17	100 = 01/08/17
Stocks collecteurs agréés	1 798,9	1 297,7	138,6
Collecte	203,5	156,2	130,3
Importations	12,2	38,2	31,9
Amidonnerie*	2 150,0	2 080,0	103,4
Semoulerie*	273,0	355,0	76,9
Exportations	473,5	268,9	176,1
Dt UE	461,0	264,2	174,5
Pays tiers	12,5	4,7	x 2,66

* Chiffres au 01/07

Prix de la récolte 2018, exprimés en €/t base juillet

